



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°23 • Avril 2020 • 2 €



AGENDA

- ❖ 5 MAI : Bureau UTR à Epinal.
- ❖ 2 JUIN : Congrès UTR à Epinal, Centre des congrès.
- ❖ 5 JUIN : AG ULR Epinal aux Erables.
- ❖ 12 JUIN : AG ULR Haute-Moselotte à Saulxures.
- ❖ 7 JUILLET : Bureau UTR à Epinal.
- ❖ 1^{ER} SEPTEMBRE : Bureau UTR à Epinal.

SOMMAIRE

L' ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ	2
L'ACTION GRAND ÂGE	2
INVITATION ET ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES VOSGES	3
LE CORONAVIRUS NOUS BOUSCULE	3
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ULR DE LA PLAINE & SSR AGRO VOSGES 11 FÉVRIER 2020 ..	4
SYNDICAT MÉTAUX VOSGES : UN DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE	4

CONGRÈS RETRAITÉS DES VOSGES

Epinal, 2 juin 2020

Quatre ans après notre Congrès de Ramonchamp, il est temps de réunir un nouveau Congrès. Un temps fort pour notre organisation.

Le moment de faire le **bilan** des quatre années écoulées au regard des objectifs arrêtés en 2016 et également de nos moyens financiers. Nos réussites, nos difficultés, il vous appartient d'apporter vos critiques, vos ajouts et d'en débattre sur la base des textes disponibles auprès de vos Unions Locales et Sections Syndicales de Retraités.

Le moment aussi de nous fixer de nouvelles **orientations** et actions pour les quatre années à venir, en lien avec les orientations arrêtées par les derniers Congrès de la Confédération et de l'Union Confédérale des Retraités. Là aussi nous comptons sur vos contributions collectives et individuelles.

Autre temps fort de ce Congrès, le **renouvellement partiel du Bureau**. Après huit ans de stabilité malgré un changement du tiers des douze membres en 2016, nous devons à nouveau procéder au

remplacement de quatre membres qui ont décidé d'arrêter. Jacqueline Pérès, qui a quitté la région, Marie-Laure Barlier et Roger Lequy pour raison d'âge, et Jean-Claude Gehin pour raison de santé (mobilité).

Chaque adhérent est libre de **participer** au Congrès. Il se doit d'apporter ses remarques à sa structure – Union Locale de Retraités, Section Syndicale de Retraités – et ne pas manquer de s'inscrire à nos débats. Vous trouverez **inséré dans ce numéro** le bulletin d'inscription, à retourner dans les délais et à l'adresse indiqués.

Votre présence nombreuse à ce Congrès fera la preuve de notre vitalité et de notre volonté d'avancer au service des retraités.

En attendant, bonne préparation et à bientôt !

Jean-Claude Gehin



Retrouvez toute notre actualité sur le site www.cfdt-retraites.fr/vosges

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand
BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ☎ 03 29 82 04 32 • www.cfdt-retraites.fr/vosges
• Directeur de la publication : Alain Dollé. • Rédacteur en chef : Jean-Claude Gehin.
• Conception et impression : Agence OLEONE - SIRET : 53970271200016

☎ 03 67 09 30 98 - www.oleone.fr

L' action syndicale de proximité, notamment dans la commune, revêt une importance particulière pour garantir et améliorer les conditions de vie des retraités et des personnes âgées. Les prochaines élections municipales vont être l'occasion pour les militants de la CFDT Retraités de poursuivre leur engagement syndical en proposant leur candidature au CCAS de leur commune avec pour objectifs d'agir pour :

- Mieux prendre en compte les revendications spécifiques des retraités.
- Mieux accompagner les personnes en situation d'isolement, de pauvreté ou de perte d'autonomie.

Il conviendra de proposer aux élus locaux des actions qui sortent des sentiers battus.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Dans un délai de deux mois après les élections municipales, les maires des communes de plus de 1500 habitants sont tenus de mettre en place un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Les CCAS peuvent continuer d'exister dans de plus petites communes, mais ce n'est plus une obligation depuis 2016. La CFDT Retraités a fait part, en son temps, de son désaccord face à ces mesures réglementaires qui vont à l'encontre d'une meilleure prise en compte des difficultés que rencontrent les retraités et personnes âgées. Les principaux domaines d'action des

CCAS :

- Lutte contre l'exclusion et accès aux droits ; information sur les aides et les prestations sociales.
- Accompagnement de la perte d'autonomie ; gestion de services à domicile et d'établissements d'hébergement, prévention et soutien aux personnes en situation de handicap.
- Soutien au logement et à l'hébergement ; accès et maintien dans le logement, adaptation de l'habitat.
- Petite enfance, jeunesse : gestion d'établissements d'accueil collectif, relais d'assistantes maternelles.



Renforcer la présence des retraités dans les institutions.

Le CCAS est un des lieux, avec le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), où nous pouvons exposer les revendications des retraités et infléchir les politiques mises en œuvre.

La CFDT Retraités interpelle souvent les élus locaux et regrette de ne pas être entendue, nous avons là une oc

casión de défendre nos propositions au plus près des réalités.

Comment rechercher et trouver les candidat-e-s ?

L'Union Confédérale des Retraités a fait le choix de cibler les communes de plus de 1500 habitants. Dans le département des Vosges, elles sont au nombre de 57. Il nous faut donc trouver 57 candidat-e-s, voire plus si des adhérents font le choix de se présenter dans de plus petites communes. Notons que notre département ne compte aucun CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Dans les prochaines semaines nous allons adresser un courrier à nos adhérents pour les solliciter et leur demander s'ils souhaitent être candidat au CCAS de leur commune. Nous nous adresserons en priorité à celles et ceux qui habitent dans les communes de plus de 1500 habitants. Nous avons recensé plus de 250 adhérents.

Une fois les candidats recensés, l'UTR soumettra leur candidature par courrier aux maires des communes concernées. Proposer sa candidature ne veut pas dire être retenu, le maire décide seul des candidats retenus.

L'accompagnement des candidats au CCAS.

L'UTR s'engage à réaliser une formation en direction des membres CFDT retenus par le maire et à constituer un groupe d'échanges.

Alain Dollé

L'ACTION GRAND ÂGE

Depuis l'automne 2017, le gouvernement promet une **loi «Grand âge»**, toujours différée. Au plus quelques décisions destinées à détendre les relations avec les professionnels chargés de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Plutôt qu'attendre la mise en place d'une nouvelle cotisation en direction des retraités, la CFDT Retraités propose le **maintien du 0,5% CRDS** (contribution au remboursement de la



dette sociale), qui doit arriver à échéance en 2024.

Début mars débute une **campagne d'information par tracts et cartes pétitions**.

Chaque adhérent a reçu tract et pétition dans le Fil Bleu du 9 Mars 2020.

Chaque carte dûment remplie devra

être rendue à la structure Retraités Vosges.

Il y aura ensuite info et mobilisation du public par distribution et appel à signature.

Les cartes seront remises au Préfet des Vosges et les parlementaires seront contactés et informés.

Nous comptons sur vous pour prendre en charge cette action !

Jean-Claude Gehin

CONGRÈS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES VOSGES

INVITATION ET ORDRE DU JOUR

INSTANCE

Date : **Mardi 2 Juin 2020**

Lieu : **Centre des Congrès** 7 avenue de Saint-Dié **88000 EPINAL** (Maison Léonard)



ORDRE DU JOUR

- 9h00** Accueil des participants et retrait des mandats.
- 9h30** Ouverture du Congrès par l'ULR d'Epinal.
- 9h45** Examen des modifications statutaires – Débat et vote.
- 10h00** Présentation du rapport d'activité – Débat et vote.
- 11h00** Pause
- 11h30** Présentation du rapport financier et du rapport de la commission de contrôle – Débat et vote.
- 12h15** Intervention des invités.
- 12h30** Repas
- 14h00** Suite des interventions des invités.
- 14h15** Présentation du rapport d'orientation – Débat et vote
- 15h30** Election du collège B.
 - Proclamation des résultats
 - Réunion du nouveau Conseil de l'UTR
 - Election du /de la Secrétaire Général(e) et du /de la Trésorier(e).
- 16h30** Fin des travaux et clôture du Congrès.

Cet avis tient lieu de convocation

LE CORONAVIRUS NOUS BOUSCULE

Vous recevez votre Débridé plus tôt que d'habitude. En effet, nous avons avancé sa parution en raison de notre Congrès de l'UTR, qui était prévu le 5 mai 2020.

L'expansion de l'épidémie de Covid-19 a bousculé ce calendrier.

Nombre d'activités s'arrêtent, tous les locaux de la CFDT sont fermés, le confinement s'est imposé à nous tous.

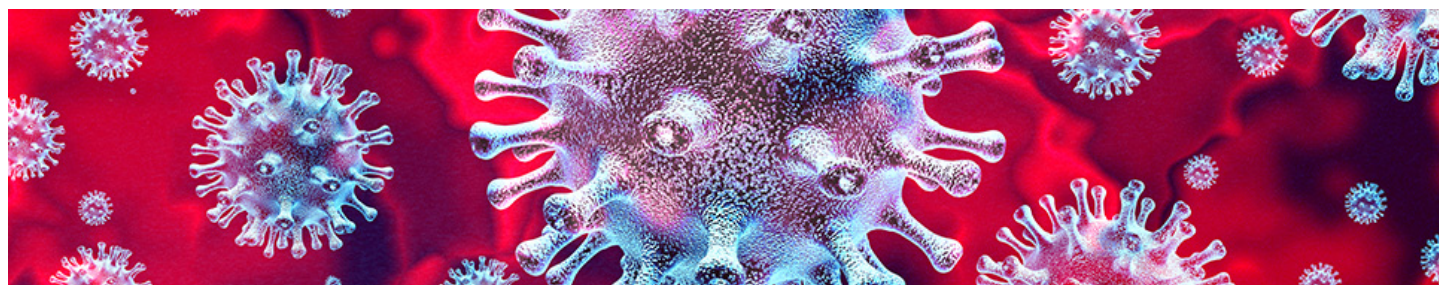
Dans ces conditions, nous avons dû reporter notre Congrès au 2 juin prochain, en espérant une évolution favorable de cette épidémie d'ici là.

Nous pouvons, nous devons tous y contribuer en appliquant strictement les consignes arrêtées par le gouvernement.

Nous espérons nous retrouver nombreux le 2 juin.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas de vous inscrire !

Le Bureau



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ULR DE LA PLAINE & SSR AGRO VOSGES - 11 FÉVRIER 2020

30 adhérents ont répondu à l'invitation de l'AG conjointe de l'ULR et de la SSR Agro Vosges, qui s'est tenue dans les locaux de la Maison Familiale et Rurale de **Bulgnéville**.

La secrétaire générale de l'ULR, Jacqueline Pérès, ayant rejoint sa famille dans la région de Saint-Etienne (Loire), c'est Françoise Pigenel, secrétaire de la SSR Agro Vosges, qui présente les rapports d'activités et d'orientation.

- Activités :

Réunion chaque mois dans les locaux de l'EPI (ancienne UL) de Vittel. Participation aux manifs et distribution de tracts sur le marché de Vittel.

Accompagnement des militants salariés sur la campagne saisonniers.

Participation au Congrès de l'UCR à Bordeaux (4 militants).

Présence aux bureaux et conseils UTR, ainsi qu'à la commission santé, animée par Jacques Ferrari, militant de l'ULR de la Plaine.

Permanence au Salon de l'Agriculture (3 militants de la SSR Agro).

..Organisation des élections de la MSA (2 militants).

Participation à plusieurs modules de formation proposés par l'UTR.

- Orientation :

Les grands thèmes de la résolution générale du Congrès de l'UCR sont repris dans le rapport d'orientation.

- Reconnaître et promouvoir la place des retraités dans la société

- Bien vivre la retraite et acquérir des droits nouveaux



Pierre Gérard, Françoise Pigenel, Alain Dollé.

- Organiser, former, communiquer, développer.

Développement: nous restons au contact des syndicats de salariés pour faciliter le passage vers le syndicat de retraités.

Nous communiquons sur la complémentaire santé (rappelons que Pierre Gérard est correspondant pour l'UTR).

Les **rapports financiers** sont présentés par Pierre Gérard, auquel il est donné quitus.

Les rapports d'activités, d'orientation et financier sont votés à l'unanimité.

La **Secrétaire Générale**: **Thérèse Mangenot** (photo), et le **secrétaire adjoint**: **Christian Thevet** sont élus à l'unanimité.

Une **journée conviviale** est programmée pour visiter la Fromagerie d'Illoud "Bongrain Gérard" en 2020 avec les adhérents de la SSR Agro.

Alain Dollé, secrétaire général de l'UTR, rappelle qu'il est important de trouver des adhérents pour entrer dans les CCAS ou CIAS après les élections municipales.

Un repas rassemble les adhérents de la SSR et de l'ULR au restaurant de la MFR de Bulgnéville.

Françoise Pigenel

Thérèse Mangenot



SYNDICAT MÉTAUX VOSGES : UN DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE

Créé en 1965 et animé au départ par des militants du Val d'Ajol (De Buyer) et de Saint-Dié (Gantois), le syndicat s'est développé régulièrement, atteignant le nombre d'un millier d'adhérents en 1976, il a créé et suivi nombre de sections syndicales.

Parmi ses responsables anciens, des adhérents de notre Union Territoriale des Vosges: Alain Dollé, Jean-Claude Gehin, Pierre Lambolez, Patricia Ragot, Jean-Pierre Antoine, Vincent Richard, Michel Meltz.

Ses faits d'armes :

● Le conflit exemplaire de la Simax sur les années 1975 et 1976. Une pensée pour Philippe Antoine, délégué syndical Cfdt de l'entreprise à cette époque, décédé en 2019;

● Le sauvetage de la Convention collective départementale dénoncée

par le patronat et remise en place après l'action exemplaire et intersyndicale du 22 mars 1995. 5000 grévistes dans les entreprises métallurgiques des Vosges et 2000 manifestants dans les rues de Remiremont.

Le 9 mars 2020, les syndicats des Vosges, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, sous l'égide de la Fédération Nationale de la Métallurgie et des Mines, ont décidé de se regrouper dans ce qui s'appelle aujourd'hui

le «Syndicat de la Métallurgie Cœur Grand Est».

La vie du Syndicat Métaux Vosges s'est arrêtée à cette date après pas loin de 55 ans d'existence. Corinne Chartier, dernière Secrétaire Générale du Syndicat, n'a pas assisté à la fusion à laquelle elle avait apporté sa pierre. Elle est décédée trop tôt, fin 2019.

Jean-Claude Gehin

